



AVIS PUBLIC DE MODIFICATION AU PERMIS D'UTILISATION DES EAUX 2AM-DOH1335

Conformément à l'alinéa 43.1(1) de la Loi sur les eaux du Nunavut et du Tribunal des droits de surface du Nunavut, (la Loi) avis est donné que l'Office des eaux du Nunavut modifiera le permis d'utilisation des eaux 2AM-DOH1335 (Partie C : Conditions applicables à la sûreté).

Dossier no. :	2AM-DOH1335
Project :	Doris-Madrid
Collectivité la plus proche :	Cambridge Bay
Objet :	Modification de la caution de remise en état
Type :	A

L'Office propose que son personnel organise une réunion technique (RT) par téléconférence au cours de la **semaine du 8 avril 2024** (provisoirement suggérée le **9 avril 2024**). Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs observations au plus tard le **15 mars 2024 (15 h 00, HNR)** au :
Gestionnaire du Service des permis
Office des eaux du Nunavut
C.P. 119, Gjoa Haven, Nunavut X0B 1J0
Tél. : (867) 360-6338; Téléc. : (867) 360-6369;
Courriel : licensing@nwb-oen.ca

Les parties concernées peuvent obtenir gratuitement des copies de tous nos documents sur notre site Internet ftp en cliquant sur le lien suivant :

<ftp://ftp.nwb-oen.ca/registry/2%20MINING%20MILLING/2A/2AM%20-%20Mining/2AM-DOH1335%20AEM/3%20TECH/C%20SECURITY/2023>

ou en contactant :

Guy Dufour, superviseur général, Environnement
Tél. : (819) 759-3555
Courriel : guy.dufour@agnicoeagle.com

Toute inaction dans les délais prévus, concernant cet avis, entraînera la perte de votre droit à la prise en compte de vos commentaires ou à une indemnisation, conformément aux articles 58 à 61 de la Loi.